

Pouvoir d'emprunt

Lorsque le ministre des Finances (M. Lalonde) a présenté le bill C-143, il a déclaré:

... le déficit ... traduit ... l'engagement pris par le gouvernement d'atténuer l'incidence de la récession sur les Canadiens et sur l'ensemble de l'économie.

Que veut dire cette déclaration si on la prend au pied de la lettre? Que le bill C-143 prévoit un emprunt par le gouvernement qui vise à combler les attentes qui ont été créées dans la société. La pression de ces attentes vient d'un nouvel état appelé la masse. Les gouvernants ont mené la population exactement où le plan le voulait, sans l'assentiment du patronat, du salariat ou de la population. Le navire de l'État a effectué subrepticement un changement de cap qui n'a pas été autorisé au préalable. Le ministre des Finances s'est encore une fois lavé les mains quand, dans son exposé sur le bill, il a invoqué des «forces cycliques dont la sévérité était imprévisible» pour expliquer nos problèmes économiques. Le gouvernement n'est pas sans savoir que les forces cycliques sont une réalité inéluctable de la vie économique.

C'est pourquoi un grand nombre d'entre nous trouvent si inquiétantes les extravagances auxquelles le gouvernement libéral se livre depuis quinze ans; c'est pourquoi le budget que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a proposé en 1979 cherchait à y mettre un frein, tentative que nos attentes ont fait échouer. C'est pourquoi nous prêchons l'économie en période faste pour avoir des réserves où puiser quand les forces cycliques à la baisse se font trop violentes. Nous ne pourrions pas diriger nos affaires personnelles comme le gouvernement dirige celles du pays. Qu'est-ce qui autorise le gouvernement à penser qu'il en va différemment des affaires nationales? L'ingérence du gouvernement libéral dans le jeu délicat de l'offre et de la demande, qui était prévue dans ses plans, a décapé la sévérité des forces cycliques. Le gouvernement a abusé de son autorité dans ses actions. D'où la nécessité du bill C-143.

Cette mesure prouve encore que les Canadiens ont eu tort de tenir le pari que les libéraux leur ont lancé quand ils ont promis de bien gérer les fonds publics. Les Canadiens sont les perdants. Les libéraux ont remplacé un régime fiscal simple par un autre tellement compliqué que les comptables agréés et les avocats sont incapables de se débrouiller dans ce fouillis et de venir à bout d'une tâche impossible. Les politiques libérales en matière de dépenses et les lignes de conduite qu'il a adoptées à des fins purement politiques ont entraîné la confiscation de biens, la levée d'impôts avec effet rétroactif et l'application de budgets sans que les mesures législatives voulues aient été adoptées, autrement dit, une imposition illégale. Notre régime est inintelligible pour ceux qui créent la richesse nationale et sont la source des recettes fiscales.

Selon moi, en présentant le projet de loi C-143, le gouvernement admet qu'il n'a pas hésité à violer ses promesses avec la même promptitude qu'il les avait faites. Le gouvernement libéral, comme groupe, a tout simplement décidé de faire fi des principes libéraux qu'il est censé défendre. Dès 1974, il devait mater l'inflation. Il nous a promis qu'il n'y aurait pas de blocage des prix et des salaires, mais il l'a instauré par la suite. Il a prétendu qu'une augmentation de 18c. le gallon d'essence et de mazout constituait un désastre national. Or, quelle est la situation à l'heure actuelle? Nous subissons des hausses de 67c., 77c. ou \$1. Je sais, par exemple, que sur \$15 que nous versons à une station-service, \$5 servent à payer l'essence et \$10 à payer les diverses taxes, et le gouvernement a pourtant

eu le culot de s'élever contre une augmentation de 18c. le gallon.

Devons-nous continuer à permettre au gouvernement d'emprunter comme il le désire, et lui donner ainsi un pouvoir encore plus arbitraire? C'est ce genre de situation qui nuit au développement du pays, développement dont dépendent nos libertés. Le projet de loi C-143, ce pouvoir d'emprunt de 19 milliards, signifie une administration encore plus lourde, d'autres impôts et une plus grande exaspération et un plus grand désespoir chez les Canadiens. Qui plus est, cette mesure est imposée par un gouvernement qui refuse de nous dire ce qu'il compte faire de cet argent.

Lorsque le secrétaire parlementaire qui m'a précédé aujourd'hui m'a dit que tous les chiffres se trouvaient dans le budget des dépenses, cela m'a montré dans quelle situation nous, les députés de cette Chambre, étions placés. Le projet de loi C-143 ne renferme aucune promesse et ne donne aucun espoir pour les dix prochaines années, pas plus d'ailleurs les projets de loi qui l'ont précédé.

J'ai parlé au début de mon exaspération. Pour les raisons que j'ai exposées, je prie le gouvernement de ne pas adopter ce projet de loi tant qu'il n'aura pas présenté un budget, afin que nous puissions savoir ce qu'il fera de cet argent.

• (1600)

M. le vice-président: Le secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Berger) désire poser une question.

M. Berger: Monsieur le Président, le député a parlé de l'évolution que nous avons connue depuis 1968. Il prétend que le gouvernement a décidé de tout prendre en charge, de s'occuper de nous, qu'il a renoncé à laisser chacun se débrouiller et qu'il semé les graines du socialisme. Sait-il que les dépenses du gouvernement, en proportion du produit national brut, ont en réalité baissé continuellement depuis la Seconde Guerre mondiale et diminué également pendant le gouvernement du premier ministre (M. Trudeau)?

Le député a également parlé des taxes sur l'essence. Ne sait-il pas que la plus grande partie de ces impôts va aux provinces? De plus, il y a des industries au Canada, aujourd'hui, qui souffrent de la concurrence internationale. Ne devrait-on pas aider ces industries? Et si on ne les aide pas, ne devrait-on pas secourir les travailleurs? En raison de la baisse des prix des métaux sur les marchés internationaux, certaines villes ne comportant qu'une seule industrie sont menacées. Le gouvernement ne devrait-il pas fournir de l'aide à ces localités? Les députés de son propre parti n'ont-ils pas demandé de l'aide lorsque des désastres de ce genre se sont produits?

M. Huntington: Il est intéressant de remarquer que le secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Berger) se trompe sur ce qui se passe au Canada. En 1968, les dépenses du gouvernement fédéral représentaient environ 15 p. 100 du produit national brut. Cette année, la proportion sera de 23 p. 100. S'il pense trouver le moyen d'empêcher le gouvernement de grossir et de prendre une part de plus en plus importante du produit national brut de la nation, il se trompe. Il y a des anomalies cycliques isolées, mais le gouvernement prend une proportion de plus en plus importante du produit national brut.